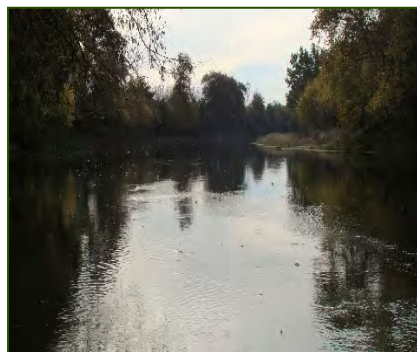


Bulletin d'informations N° 28



2019-2021



SOMMAIRE

Mot du Maire	3
Conseil municipal	4
Commissions / Délégations / Personnel	5
Vincent LAGROLA	6
Plateau / Urbanisme	7
Finances	8
Forêts/ Routes	9
Communication / Animation	10
Ecole/ médiathèque	11-12
Foyer Rural	13
Lous Bagans / Mme GERTOU	14
A.C.C.A./ Nap Nap	15
Espérance Loisir Basket / A.P.E.	16
Terres de Chalosse	17
Sietom	18-19
La vie du village	20
Maisons et village fleuris	21
État civil / Infos pratiques.....	22-23



Edito

J'ai le plaisir pour la toute première fois, d'ouvrir avec vous ce numéro 28 de notre bulletin municipal.

Un rendez -vous annuel, que nous n'avons pas eu en 2020 pour cause d'élections municipales, qui retrace la vie publique et associative de GOOS.

C'est dans ce contexte inattendu que j'écris ces quelques lignes. En effet qui aurait pu imaginer qu'un jour que toute la population soit obligée de porter des masques, de rester confinée chez elle, de ne plus se toucher ni s'embrasser, qu'un couvre-feu soit mis en place comme pendant les guerres, que dans les grandes villes les rues soient désertes de piétons et de gens, eh bien ! je pense, personne n'aurait imaginé un tel scénario.

Mais elle est bien là cette épouvantable pandémie, arrivée de je ne sais où, ni comment, la COVID 19 chamboule notre quotidien, elle fait peur à la population, terrorise les médecins et les personnes du monde hospitalier.

Cet épisode gâche le droit de nous divertir, de prendre un verre ensemble, d'aller au restaurant, au théâtre, au cinéma, quand allons-nous revoir les fêtes du village, les lotos, les sorties des BAGANS, les repas des chasseurs etc...j'en oublie ??? ON NE SAIT PAS.

Restons prudents, protégeons-nous en attendant le vaccin qui j'espère fera revenir les choses à la normale.

EN ATTENDANT GOOS DOIT CONTINUER A VIVRE ET A EXISTER.

En mars 2020, vous avez élu un nouveau conseil municipal qui est fier et enthousiaste de s'investir dans la vie de GOOS et de poursuivre le chemin tracé par notre ancien maire VINCENT LAGROLA qui pendant 36 années de présence au quotidien, de sacrifice et de dévouement a permis au village de GOOS d'être ce qu'il est.

UN GRAND MERCI A TOI VINCENT POUR CE QUE TU AS PU APPORTER A GOOS ET A SES HABITANTS.

Patrick LABORDE
Maire de GOOS

CONSEIL MUNICIPAL



*2^{ème} rang gauche : Stéphanie MERY, Anthony DELAS, Thierry BONILLO, Patrick LABORDE(maire)
Sandrine DUTARTRE, Christophe LAUGA, Thierry LACOMME.*

*1^{er} rang gauche : Yves LACOUTURE(3^{ème} adjoint), Sylvie LÉGLIZE, Christian DESLOUS,
Marie-Josée LARTIGAU (1^{ère} adjointe), Mylène GALLI, Josiane DEPEYRIS(4^{ème} adjointe),
Jean-Marie BORDES (2^{ème} adjoint) Céline LARTIGAU.*

LE PERSONNEL



Nicole LARTIGAU Agent de maîtrise polyvalent
responsable restaurant scolaire

Angéline MARTIN Secrétaire de mairie

Laurie LEGLIZE Responsable accueil périscolaire

Lucas GONCALVES DE BRITO Adjoint d'animation

Thierry LAHARY Adjoint technique en charge des
espaces verts, bâtiments et voirie

COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances

Patrick LABORDE, Marie-Josée LARTIGAU, LACOUTURE Yves, Christian DESLOUS, Josiane DEPEYRIS, Sylvie LEGLIZE, Céline LARTIGAU, Christophe LAUGA.

Travaux - Gestion des bâtiments

Yves LACOUTURE, Céline LARTIGAU, Thierry BONILLO, Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS, Mylène GALLI, Thierry LACOMME.

Routes- Réseaux

Jean-Marie BORDES, Christian DESLOUS, Thierry LACOMME, Thierry BONILLO, Sandrine DUTARTRE, Stéphanie MERY, Mylène GALLI, Christophe LAUGA.

Urbanisme-Environnement et Espaces publics

Josiane DEPEYRIS, Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS, Céline LARTIGAU, Stéphanie MERY, Marie-Josée LARTIGAU, Sylvie LEGLIZE.

Forêts-Cours d'eau-Agriculture et Développement économique

Thierry LACOMME, Anthony DELAS, Marie-Josée LARTIGAU, Christian DESLOUS, Thierry BONILLO, Christophe LAUGA, Yves LACOUTURE

Communication-Education-Animation

Communication : LARTIGAU Marie-Josée, Josiane DEPEYRIS, Céline LARTIGAU, Sylvie LEGLIZE, Anthony DELAS, Mylène GALLI, Christophe LAUGA, Stéphanie MERY.

Animation : Sylvie LEGLIZE, Céline LARTIGAU, Josiane DEPEYRIS, Stéphanie MERY, Sandrine DUTARTRE, Marie-Josée LARTIGAU.

DELEGATIONS MUNICIPALES

Communauté de commune

Titulaires : Patrick LABORDE, Marie-Josée LARTIGAU.

Commission permanente d'évaluation de transfert des charges à la C. communes

Titulaire : Patrick LABORDE

Suppléant : Christian DESLOUS

Sydec

Titulaire : Patrick LABORDE

Suppléant : Yves LACOURTURE

SIVU École maternelle

Titulaires : Patrick LABORDE, Marie-Josée LARTIGAU

Suppléantes : Josiane DEPEYRIS, Stéphanie MERY

Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable des Eschourdes

Titulaires : Yves LACOURTURE, Jean-Marie BORDES

Suppléantes : Marie-Josée LARTIGAU, Josiane DEPEYRIS

Syndicat des chênaies et des peupleraies de l'Adour

Titulaire : Marie-Josée LARTIGAU

Suppléant : Thierry LACOMME

Syndicat du moyen Adour landais

Titulaire : Marie-Josée LARTIGAU

Suppléant : Christian DESLOUS

Syndicat du Gabas, Louts et Bahus

Titulaire : Christian DESLOUS

Suppléant : Thierry LACOMME

Syndicat mixte ALPI

Titulaire : Josiane DEPEYRIS,

Suppléant : Jean-Marie BORDES

Correspondant défense

Sandrine DUTARTRE

Association des communes forestières

Titulaire : Thierry LACOMME

Suppléant : Thierry BONILLO

Centre communal d'action sociale

Titulaires : Sylvie LEGLIZE, Mylène GALLI, Stéphanie MERY, Marie-Josée LARTIGAU

Membres : Marie-France POUPBLANC, Vincent LAGROLA, Anne-Marie LATASTE, Régine LEGLIZE

Commission d'appels d'offres

Titulaires : Yves LACOUTURE, Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS

Suppléants : Thierry LACOMME, Christophe LAUGA, Céline LARTIGAU

Vincent LAGROLA, maire de Goos pendant 36 ans.

Il a été élu en 1977 au sein du conseil municipal de Gaston DESLOUS.

Au cours de son deuxième mandat, en 1983, il devient 1^{er} adjoint.

Suite au décès du maire Gaston DESLOUS,

après des élections complémentaires le 6 mai 1984, il devient maire de Goos.

Six équipes municipales successives, trente-six conseillers dont onze adjoints ont siégé à ses côtés.

Il a dirigé douze employés communaux titulaires.

Au cours de ces 6 mandats de beaux projets ont été réalisés.

Les grands « chantiers »

Création de deux lotissements ; création d'une station d'épuration collective ; réhabilitation du bourg (enfouissement des lignes et réseaux, voirie, stationnement, espaces verts) ; aménagements mairie et logement ; rénovations du foyer rural ; création du local traiteur ; rénovations du hall des sports ; construction de vestiaires et salle de réception ; agrandissement et aménagement du cimetière ; création du parking de l'église ; rénovation de l'église ; enfouissement des lignes électriques ; rénovation des écoles ; construction du restaurant scolaire ; construction d'une bibliothèque médiathèque, maison des associations ; construction d'une chaufferie à plaquettes ; aménagement parvis de la mairie, de l'école et salle des associations ; aménagement du plateau avec aire de jeu pour les enfants.

Les écoles et accueil périscolaire

Engagement pour la création de l'école maternelle de Gamarde ; engagement pour la création du regroupement scolaire Goos/Gamarde/Préchacq ; fonctionnement de la cantine scolaire ; création d'une garderie scolaire.

Autres dossiers importants (entre autres...)

Les finances, le budget ; la carte communale ; réfection du pont du Hougas ; gestion du réseau d'irrigation (jusqu'en 2004) ; direction du CCAS ; direction de toutes les commissions (travaux, forêt, routes, urbanisme, éducation animation communication) ; la vie des associations, leur demandes, leurs besoins ; le fleurissement du village ; la rédaction du bulletin municipal .

Intercommunalité

Vincent LAGROLA a toujours œuvré pour le regroupement

des petites communes rurales afin qu'elles puissent exprimer leurs intérêts communs avec plus d'efficacité.

En décembre 1996, la communauté de commune de Montfort en Chalosse rassemble les 21 villages du canton. Après les élections de 2014, Vincent LAGROLA est élu Président.

Il conduit ensuite la fusion avec la communauté de commune de Mugron pour former l'entité Terre de Chalosse dont il devient Président.



Remerciements

Maire pendant 36 ans nécessite un investissement quotidien afin de régler les soucis administratifs, juridiques et humains.

Maire en charge d'une commune représente un nombre d'heures de travail inquantifiable.

Réunions multiples, rendez-vous, déplacements sont tous les jours répétés et nécessaires.

Ils engendrent déceptions mais également satisfactions. Surtout celle d'avoir accompli une mission confiée au cours de 6 mandats et pouvoir transmettre un beau village, attractif, où il fait bon vivre.

En tant que Maire Vincent LAGROLA a su mener ses équipes avec courtoisie diplomatie et respect, toujours à l'écoute du personnel communal en lui apportant le progrès social.

Un vœu pour la suite sera le désir de poursuivre ce chemin tracé dans la continuité et en gardant le même objectif : celui du bien faire.

Vincent, la situation sanitaire ne nous a pas permis pour l'instant de te témoigner notre reconnaissance, mais souhaitons que ceci soit possible dans un proche avenir.

PLATEAU

Les principaux travaux effectués en 2019 et 2020, sont l'aménagement du plateau.

En effet, il a été installé un «city-Park», aire de jeux pour jeunes et moins jeunes où l'on peut pratiquer le basket, le tennis, le handball, le football et le volley en son intérieur et une piste de course l'encercler.

De l'autre côté de la route de Charpot, une aire de jeux pour les plus petits est sortie de terre. Elle est clôturée et sécurisée mais demande quand même la surveillance des parents.

Les bancs sous les tilleuls ont été rénovés, des tables de pique-nique sont apparues sur la zone enherbée et des éclairages et des arbustes ont poussé de-ci delà.

Un passage piétonnier, au départ de la Médiathèque permet de rejoindre l'aire de jeux pour les petits.

La place devant la Mairie a été refaite en pavés.

Montant total des travaux 433 161,61€ TTC dont 40% de subventions et un emprunt de 280 000€ (voir page suivante) .

Le portail de l'école n'était plus aux normes et donc été remplacé par une réalisation de l'Entreprise Labadie de Gibret pour un montant de 2270€ TTC.



Le city



Les jeux



Les travaux

Entreprises	Montant du Marché TTC	
	Mission projet	Mission MO
Atelier de paysage - MO BERTHÉ	9 960,00 €	32 760,26 €
	42 720,26 €	
Lot 1 - CASTILLON TP	139 794,36 €	
Lot 2 - ID VERDE / POM/ LPLM	233 054,40 €	
SYDEC	16 315,79 €	
VIGEIS	1 276,80 €	
TOTAL	433 161,61 €	

URBANISME

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) en étude depuis 5 ans , après une suspension de l'enquête publique le 17 mars 2020 en raison du contexte lié à l'épidémie de COVID19 et une reprise du 7 septembre 2020 au 1er octobre 2020, sera opposable prochainement.

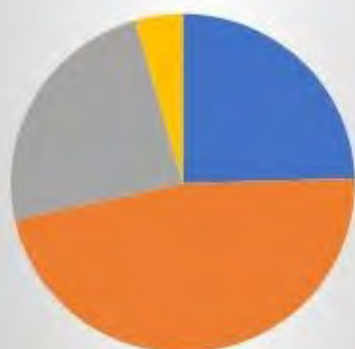
Les permis de construire sont instruits par la Communauté de communes du pays tarusate. Le maire donne ensuite son avis et ses observations.

Nous aménagerons les espaces fleuris depuis le parking de la CUMA jusqu'au terrain de basket dans la même harmonie florale et de couleurs que ceux le long de l'école , la médiathèque et du city.

L'opération Zéro- phyto poursuit sa route comme vous avez pu le remarquer au niveau du cimetière où à long terme le sol sera recouvert d'herbe spontanée. Il nous faut apprendre à poser un regard différent sur notre environnement. Thierry l'employé communal a su s'adapter en professionnel averti.

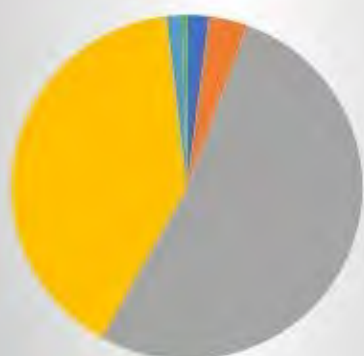


Dépenses de fonctionnement 2020



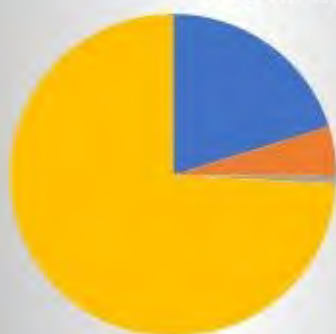
- 011 - charges caractère général
- 012 - personnel et frais assimilés
- 065- élus et frais assimilés
- 066- intérêts emprunts

Recettes de Fonctionnement 2020



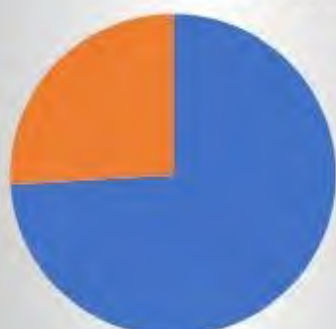
- 013 - rembt sur rémunérations perso.
- 70 - produits des services, ventes...
- 73 - Imôts et Taxes
- 74 - Dotations et subventions
- 75 - revenus des immeubles
- 77 - Produits exceptionnels

Dépenses d'Investissement 2020



- 16 - Capital emprunts
- 020-Frais d'étude
- 021 - Travaux
- 023- Aménagement plateau

Reccettes d'Investissement 2020



- 10- Dotations et excédent de fonctionnement
- 13- Subventions d'investissement reçues

BUDGET

En 2020, la commune ne gère plus que le budget principal, en effet le budget assainissement lié au lotissement du Bignaou n'existe plus puisque nous avons transféré la compétence aux Eschourdes qui s'occupera de l'entretien de la station d'épuration et la gestion des encaissements auprès des citoyens du lotissement.

Pour le budget principal 2020, 442 730 euros ont été inscrits en dépenses de fonctionnement et 399 740 euros en dépenses d'investissement..

EMPRUNTS

Un nouvel emprunt de 280 000 euros a été souscrit pour l'aménagement du plateau de jeux et du parvis de la mairie ainsi que l'éclairage public de l'ensemble auprès de la banque Postale au taux de 1%.

IMPOTS

La taxe d'habitation, pour certains foyers a été supprimée, pour d'autres diminuée, à terme elle sera annulée pour tous les ménages.

Concernant les impôts fonciers, pour 2020, pas d'augmentation pour les non bâtis, par contre on a subi une hausse sur les bâtis.

La taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) appliquée depuis 2018 connaît une forte augmentation.

Les finances restent saines et nous continuerons à les préserver.

COMMISSION FORÊT ET COURS D'EAU

Composition de cette commission :

Marie-Josée LARTIGAU, Christian DESLOUS, Anthony DELAS, Thierry BONILLO, Christophe LAUGA, Thierry LACOMME (responsable).

LES VENTES

La coupe prévue en 2019 a eu lieu en cette fin d'année 2020. Il s'agit de la coupe de chênes, sur la parcelle à droite de la station de pompage. Suite à cette coupe, la commune disposera de bois de chauffage pour les goossois qui en feront la demande.

A noter que cette parcelle est en régénération naturelle, et que les jeunes pousses ont très bien redémarré sur une partie de la parcelle. Une décision sera prise dans les 24 prochains mois afin de compléter la partie dépeuplée.

D'autres coupes d'éclaircie ont eu lieu récemment, et d'autres vont suivre prochainement.

Courant septembre, avec l'aide de l'ONF, nous avons nettoyé un chemin permettant de rejoindre les chemins de la Granne et le chemin menant à la station de pompage du réseau d'irrigation.

Les travaux d'élagage, afin de pouvoir entretenir facilement avec un tracteur classique, devraient se dérouler courant 2021.

PROJETS

La forêt communale, située en zone inondable, était déjà impactée par les excès d'eau. Une partie de notre patrimoine reste dans l'eau six mois de l'année et les chênes végètent. Une réflexion était déjà menée, mais cette fin 2020 a accentué le phénomène. Les 550 mm de pluie tombés en 1 mois et demi ont engendré des travaux de désensablement en urgence. La commission va devoir se pencher sur le problème récurrent, surtout lors d'épisodes pluvieux.

Je voudrais profiter de cet article pour remercier tous les membres de cette commission qui ont cessé leur collaboration, et souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres.

Thierry et l'agent de l'ONF



ROUTES CHEMINS ET RESEAU

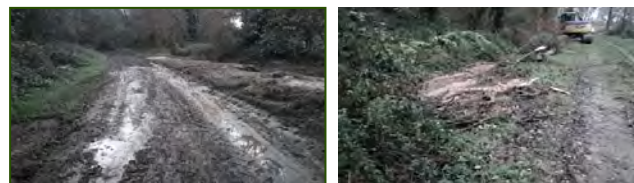
En 2018 il avait été effectué la réfection d'une partie de la route de Carasses en enrobé. La fin de ces travaux s'est déroulée en juillet 2020 pour une longueur de 680 m.

Suite aux conditions climatiques, beaucoup de nos chemins ont souffert dû au ruissellement de l'eau. Il a donc fallu intervenir pour une remise en état de ces chemins, un apport de grave concassée a été nécessaire chemin de Courraou, chemin du Bassat, nous avons refait le pont chemin de Hournadet.

Nous sommes intervenus sur beaucoup de fossés ensablés à la suite des fortes précipitations (route de Courraou, route du Boudic route du Bergeras, etc.). Il nous reste encore beaucoup à faire, mais cela se fera lors d'une autre campagne.

Réseau

Afin d'être connecté à la vitesse de la lumière la fibre arrive sur la commune en 2021 si tout va bien. A suivre...



Aspect de l'état des fossés et chemins

DEUX ANNEES SCOLAIRES BIEN PARTICULIERES

SIVU école maternelle 2019/2020

Au début des vacances scolaires d'été 2019, Monsieur l'inspecteur d'académie nous a annoncé l'ouverture d'une 4ème classe maternelle pour accueillir les 107 élèves inscrits.

Les élus ont dû trouver une solution rapide pour installer une nouvelle classe pour la rentrée et recruter le personnel nécessaire.

2020/2021

Les aménagements effectués associés aux problèmes sanitaires ont révélé un manque d'espace. Pour y remédier les élus ont décidé la location d'un module préfabriqué afin d'y installer une salle de classe. Ceci a permis de

retrouver la salle de motricité ainsi qu'une salle de repos.

LES CLASSES PRIMAIRES DU RPI (rentrée 2020)

Préchacq-les-Bains :

3 classes 69 élèves (GS/CP/CE1)

Goos

2 classes 48 élèves (CE1/CE2)

Gamarde :

2 classes 53 élèves (CM1/CM2)



L'ÉCOLE ET COVID RAPPEL DES MESURES

15 mars 2020

fermeture des établissements scolaires et de l'accueil périscolaire.

Les enseignants mettent en place le travail à distance.
Seuls les enfants de soignants peuvent être accueillis.

12 mai 2020

possibilité de reprise des cours.

La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles et les possibilités d'accueil. Des conditions sont précisées : groupe maximum de 15 élèves, distanciation par marquage au sol, sens de déplacement, gestes barrières...etc.
Les consignes sanitaires sont renforcées (aération, nettoyages et désinfection).

22 juin 2020

accueil de tous les élèves

Un assouplissement du protocole sanitaire permet le retour des enfants avant les vacances d'été.

1° septembre 2020

rentrée
basée sur le fonctionnement de la fin d'année scolaire de juillet.

2 novembre 2020

de nouvelles mesures sont mises en place pour pallier à l'augmentation des contaminations et accueillir tous les enfants. Le port du masque devient obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans.

Les élèves de chaque classe sont séparés pendant les récréations

CANTINE



Pour répondre au mieux à la distanciation lors des repas, une classe a été installée dans la salle du foyer rural, l'autre bénéficiant ainsi de la totalité de la cantine.

ACCUEIL PERISCOLAIRE



Le contexte sanitaire n'a pas permis les activités habituelles proposées lors de l'accueil périscolaire. L' aide aux devoirs est maintenue.

REMERCIEMENTS

Dans le contexte de crise sanitaire, tous les employés municipaux en relation avec les enseignantes et les élus ont tout mis en œuvre pour répondre au mieux aux exigences nécessaires afin d'accueillir les enfants. Sans leurs efforts, ceci n'aurait pas été possible.

Lucette LASSALLE, employée au SIVU de l'école maternelle a accompagné plusieurs générations d'enfants. Elle a fait valoir ses droits à la retraite. Merci à elle pour toutes ces années de bienveillance.

Une grande reconnaissance également aux anciens maires.

André CAZAUX a présidé le SIVU de l'école maternelle depuis sa création.

Vincent LAGROLA a assuré la coordination

administrative du RPI parallèlement.

Associés avec la municipalité de Préchacq, ils ont travaillé des années durant à construire, adapter, faire fonctionner conjointement notre regroupement scolaire. Ils ont dû répondre aux évolutions d'effectif et pallier aux adaptations nécessaires. Aujourd'hui composé de 11 classes, il accueille environ 270 enfants et permet la scolarisation de la maternelle jusqu'à l'entrée au collège.

Nous leur disons toute notre reconnaissance et un grand merci.

MÉDIATHÈQUE

Quelle année épique et inédite pour le réseau des médiathèques ! Fermées, confinées, puis prêtes à emporter grâce au service de drive mis en place cet été, puis rouvertes, puis refermées... L'équipe des six agents communautaires, accompagnés des valeureux bénévoles, a dû s'adapter dans la bonne humeur et la prudence.

Le réseau regroupe les médiathèques de Cassen, Doazit, Goos, Hinx, Laurède, Mugron, Poyanne et la ludothèque de Saint Aubin. L'inscription à la médiathèque de Goos vous donne accès à tous les livres, magazines, DVD et jeux du réseau. Il est donc à peu près impossible de s'ennuyer, tant notre fond est riche ! La crise sanitaire nous a poussé à annuler beaucoup d'animations mais nous avons tout de même pu proposer quelques temps forts cette année, comme le concert jeune public de Chantons sous les pins (« petits pas voyageurs » à Doazit), et la causerie de Patrick LAMAISON à Laurède.

Il est important de rappeler que l'inscription à la médiathèque, et aux animations est gratuite. La médiathèque de Goos accueillera avec grand plaisir de nouveaux bénévoles, dès que nous pourrons rouvrir au public.

Vous pouvez assurer des permanences, participer aux achats... Nous sommes ouverts à vos propositions !

Vous pouvez vous adresser à Sophie MADAD, responsable de la médiathèque :

medimediatheque.cassen@terresdechalosse.fr, ou au 06.85.43.27.24.

Pour ne rien rater de l'évolution de nos ouvertures, services drive, fermetures, animations, suivez nous sur Facebook MediaTDChalosse, ou sur notre site internet <https://ludomediathèques.terresdechalosse.fr/>



NOEL DES ENFANTS

Pour le Noël 2019 le centre communal d'action sociale a invité les enfants à assister à un spectacle de chant << la forêt magique >> présenté par Nelly CHRYSS. A l'issue de celui-ci chocolat chaud et brioches auront régalé tous les enfants

Pour le Noël 2020, avec la crise sanitaire malheureusement pas de spectacle. En espérant retrouver tous nos enfants fin 2021.

CEREMONIE DES VOEUX

Vincent LAGROLA et son conseil municipal ont invité les Goossois à se réunir pour présenter leurs vœux pour l'année 2020.



COMMUNICATION



Grâce à l'application Panneau Pocket, vous êtes informés instantanément de tout ce qui se passe dans la commune.

Très simple d'utilisation, elle convient à tous les publics.

Il suffit de télécharger l'application et choisir votre commune en favori.

En parallèle le site internet de la commune sera créé dans le courant de l'année 2021.

C'est le syndicat mixte l'ALPI (agence landaise pour l'informatique) qui nous accompagne dans ce projet.

Dans le but de rendre service à nos administrés, ce site comportera de nombreuses informations sur la vie municipale, pratique, associative, l'urbanisme, l'enfance et jeunesse et les actualités.

Certaines démarches se feront par le biais du site (paiement cantine, locations de salles...).

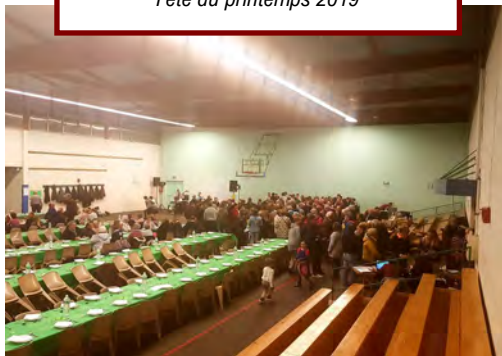
Bien entendu, nous serons à votre disposition pour vous aider dans ces nouvelles formalités.

Nous nous sensibilisons à l'inclusion numérique, la secrétaire de mairie et deux conseillères ont participé à une formation sur la précarité numérique.



FOYER RURAL

Fête du printemps 2019



Nos jeunes aides



Les jeux pour les petits et grands



Ballade poneys



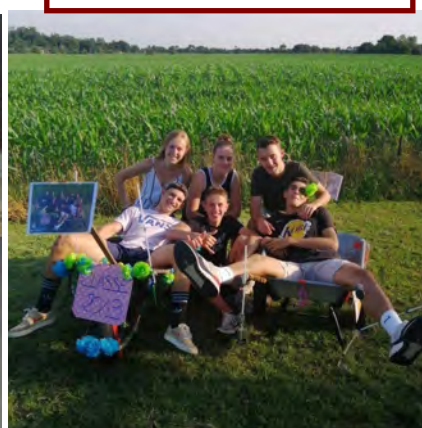
La course pédestre



Cours de body combat



La classe 2019



Nous sommes 18 personnes à assurer la bonne marche de toutes les manifestations, proposées tout au long de l'année. Deux sections, la gym (gym douce, fitness) et les Goos Raiders sont rattachées au foyer.

2019 fut une année complète : par ses manifestations et riche de participation.

Nous avons eu le bonheur de retrouver une classe de jeunes, qui ont brillamment animé nos fêtes pour la joie de tous. L'avenir est prometteur. 2020 est arrivé... et le (la) COVID nous a coupé l'herbe sous les pieds.

Une seule manifestation en Janvier et des annulations en série jusqu'à une maigre éclaircie en Septembre qui nous a permis de relancer le Fitness et la Gym douce. Là encore, nos fidèles participants ont répondu présents jusqu'à un nouveau coup d'arrêt.

Malgré cela nous gardons espoir de pouvoir proposer à nouveau des rencontres joyeuses et festives à nos fidèles amis, qui répondent présents par leur soutien et leur participation.

Vous êtes notre principale motivation et nous vous en remercions. Que 2021 nous offre de belles retrouvailles et que de nouveaux bénévoles viennent renforcer notre équipe dès que cela sera possible.

Chers adhérents,

Avant toute chose, ayons une pensée pour les anciens du club : Maïté MAYSONNAVE, Jacky BOULEAU, Jean NAPIAS (ancien président du club de 1995 à 2005), Joseph LAUGA, Georges LALANNE, et Roger et Henriette BOURLON (longtemps Goossois) qui nous ont quittés en ces années 2019-2020. Je voudrais profiter de cet article pour adresser un petit bonjour à tous les membres du club et apporter un soutien, à distance malheureusement, à tous ceux, ainsi qu'à leur famille, que la maladie a privé de nos rencontres festives.

ACTIVITES DE L'ANNÉE 2019

Les activités traditionnelles ont été proposées :

Dans la salle du foyer : galette des rois, A.G., loto, repas de l'Agneau Pascal, fête du club, Castagnade, dégustation vin nouveau.

LES VOYAGES:

Mai : musée « Landes d'antan » = spectacle « Le Mirage » à Mézos

Octobre : pique-nique à Sorde-l'Abbaye, Peyrehorade, St Etienne d'Orthe

Octobre : sortie de Fontarrabie (visite en petit train) + Béhobie

Et en Décembre, le repas à « L'Auberge » à Gamarde

ACTIVITES DE L'ANNÉE 2020

Pour des raisons que vous connaissez tous, nous avons eu très peu d'occasions de nous rencontrer en cette année 2020 :

Nous avons pu organiser la galette des rois (janvier), le loto (février), une dégustation de beignets (mars) et le confinement a commencé et les activités se sont arrêtées !!!

Samedi 25 Janvier nous nous sommes retrouvés pour l'assemblée générale du club. Exceptionnellement, cette année, elle avait lieu un samedi car nous avions prévu, en lien avec sa famille, d'honorer notre centenaire, Nanette GERTOU. Elle fêtait en effet ses 100 ans ce 25 janvier. Malheureusement, Nanette a eu quelques soucis de santé, et elle n'a pas pu venir jusqu'à la salle du foyer. Les petits cadeaux prévus lui ont été remis plus tard par le maire et quelques représentants des Bagans. Il faut souligner que Nanette faisait partie du groupe de créateurs du club et c'est elle qui a trouvé le nom « Lous BAGANS ».

Le club compte 99 adhérents avec un bureau ainsi constitué :

Bureau

Président : LATASTE Francis
Vice-prés: LARTIGAU Alban
Trésorière : DESLOUS Evelyne
Trés. Adj. : DUFAU Georges
Secrétaire : DUBOURG Jean-Luc
Secr. Adj. : Marie-Charlotte DEY-CARD

Membres du C.A.

JACOB Ghislaine
LEGLISE Régine
PARDIES Marie-Christine
BORDES Jean-Marie
LAGEYRE Gérard
LESBATS Raymond

ACTIVITES PREVUES POUR 2021

Rien n'est prévu pour l'instant et tout se décidera suivant l'évolution de la situation. Meilleurs vœux toutefois pour l'année 2021.

Nanette GERTOU reçoit ses cadeaux



Jeanne GERTOU 100 ans



Jeanne GERTOU est née à Habas le 25 janvier 1920. Elle a fréquenté l'école primaire de Habas. Elle a

épousé Jean le 24 août 1946. Ils ont eu 5 enfants. Elle a accompagné son mari policier au Maroc (à Fès) puis à Orléans. À la retraite, en 1976, ils se sont installés à Goos

Jeanne GERTOU aujourd'hui est grand-mère de 11 petits-enfants et arrière-grand-mère de 23. Elle a participé à la création du club des Bagans. Elle a assuré la catéchèse pour de nombreux enfants

Le 20 janvier 2020 tous les Goossois auraient aimé lui souhaiter un très joyeux anniversaire et l'accompagner pour fêter ce jour comme il se doit. Cependant fatigue et émotion ont conduit à la sagesse de ne pas la confronter à une journée trop difficile pour elle. C'est dans la résidence où elle s'est retirée que lui a été remis un petit souvenir lui témoignant tout l'attachement que les Goossois souhaitent lui exprimer.

Que ces quelques lignes, Mamie Jeanne témoignent toute la tendresse que les goossois éprouvent pour vous. Merci pour votre optimisme radieux que vous nous avez toujours transmis.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE



L'ACCA de Goos est une association de notre village, elle est composée d'un bureau de neuf membres et d'une cinquantaine de chasseurs.

Notre mission est de réguler les animaux classés nuisibles (sangliers, renards, corbeaux, ragondins etc...) soit en battue ou par piégeages.

Nous organisons des comptages de palombes qui sont en hivernage sur notre commune. Cette opération est en partenariat avec la fédération des chasseurs des landes.

L'ACCA organise deux repas dans l'année
Le repas communal au mois de mai.
Le repas du samedi soir lors des fêtes patronales.

ASSOCIATION PARENTS D' ELEVES



partir à la cité Verte à Hagetmau et une classe à l'abbaye de Cadouin, en Dordogne.

Malheureusement, ces sorties n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire mais les fonds restent disponibles pour de prochaines sorties ou voyages !

Les activités de l'APE

En décembre 2019, nous avons organisé un concours de dessin pour tous les élèves du RPI afin de choisir un logo pour l'APE. Grâce à la gagnante, Gabiane JADAUD, élève en classe de CM2, l'association a désormais un joli logo !

En février, l'association a organisé le carnaval à Goos, avec un défilé et le jugement de San Pansar dans l'après-midi et une soirée tapas en musique.

Le vide grenier et la kermesse de l'école, qui n'ont malheureusement pas pu avoir lieu l'an dernier sont des temps forts dans nos manifestations annuelles et nous espérons pouvoir très vite les organiser à nouveau !

Des ventes groupées de chocolats pour Noël et Pâques, d'objets décorés avec les dessins des enfants et de bulbes viennent compléter nos manifestations.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont soutenus et aidés lors de nos actions et invitons tous les parents d'élèves du RPI à nous rejoindre au sein de l'association !

Le Bureau

Président : Lionel DUFAU

Vice-présidente : Julie DALLA-TORRE

Trésorière : Mélanie ANDRADES

Trésorière-adjointe : Sophie DESPERIES

Secrétaire : Caroline TÉCHENÉ

Secrétaire adjointe : Magalie DOMENGER

Le but de l'association est de récolter des fonds qui sont reversés aux écoles des trois communes de Préchacq, Goos et Gamarde, afin de contribuer à la coopérative scolaire pour chaque élève, et de financer en partie les sorties scolaires et achats de matériels divers, en accord avec les enseignants.

Les différentes manifestations organisées en 2019 et début 2020 nous ont permis de récolter une partie du financement des voyages scolaires de trois classes du RPI. Deux classes devaient

ESPERANCE LOISIR GOOSSOISE

S'il fallait faire un bilan de cette saison 2019-2020 j'aurai tendance à dire que les années ont beau se suivre mais que l'envie reste malgré tout toujours là. L'envie mais aussi le plaisir de se retrouver aux entrainements du dimanche matin même si parfois il aura fallu solliciter quelques jeunes à la dernière minute pour réussir à compléter l'effectif d'entraînement ; un grand merci à eux.

L'équipe « Espérance loisir goossoise » se veut très éclectique car composée d'anciens joueurs et joueuses mais aussi de novices, habitants de Goos ou villages voisins (Préchacq, Gamarde, Louer). Il serait de formule à dire également composer de jeunes et de moins jeunes mais après réflexion...et surtout lucidité, l'équipe est majoritairement composée « d'anciens » car, sauf erreur, la moyenne d'âge a bien dépassé la quarantaine ! De ce fait il faut souvent composer avec les blessures qui se veulent plus fréquentes mais aussi plus longues à soi-



igner...même si l'envie est bien là le corps, lui, fait parfois quelques rappels à l'ordre.

Durant cette saison 2019-2020 nous avons joué plusieurs matchs, essentiellement contre les équipes

que nous avons l'habitude de rencontrer. Avec parfois un esprit de compétition un peu trop prononcé, quelques agacements au bord du terrain ou même de légères frictions sous le panier.....mais une fois les 4x10 min de jeu terminées, nous avons très souvent plaisir à nous retrouver lors d'un bon repas convivial d'après-match. En avril 2019 nous avons une nouvelle fois ré-

pondu présents pour une 5ème participation au tournoi annuel organisé par l'entente Castets-Lesperon-Linxe (CTC Basket Côte Atlantique).

À cette date que dire de la saison 2020-2021 ??? Un goût d'inachevé et une réelle hâte de pouvoir se retrouver à nouveau autour du ballon rond.

H. LAVIGNE

NAPNAP

Chez les **NAPNAP** cette année, malgré le gel de la plupart des activités associatives ce fût une période de transition.

En effet, nous avons fait le choix de déménager le terrain d'entraînement que la commune de Narrosse nous avait mis à disposition pour revenir au plus près de nos origines.

Nous voilà donc installés à Préchacq -les -bains, sur le site de SBP où Bruno et Mika nous accueillent avec toujours autant de sympathie.

Le foot et le badminton que nous pratiquons en tant qu'amateurs dans la salle de basket à Goos nous aident à garder une condition physique appropriée à la pratique du paintball sportif.



COMMUNAUTE TERRES DE CHALOSSE

Le conseil communautaire a été renouvelé lors des élections de 2020.

Son président Vincent LAGROLA passe la main à son vice-président Didier GAUGEACQ maire de Cassen.

La transmission de pouvoir et les nominations des vice-présidents et délégués s'est faite dans la difficulté à cause de la COVID 19 mais ceux-ci sont en place, vous découvrirez sur la photo les nouveaux membres de la communauté.

Le PLUI intercommunal de Montfort et Mugron va très vite être approuvé, pas sans mécontents mais ainsi sont faites les règles d'urbanisme.

La zone d'activité économique de Hinx est complète, il sera envisagé certainement un agrandissement pour accueillir d'autres artisans.

Le musée de la Chalosse, après des travaux d'accessibilité sera ouvert au public dès que possible avec de nouvelles activités.

Une nouvelle compétence, la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) voit le jour et un budget y sera dédié.



La construction de la maison des services publics débutera courant 2021, elle regroupera un espace mutualisé où vous trouverez les services de la CAF, MSA, Pole Emploi, services sociaux, médecine du travail etc...



Bilan de la collecte sélective

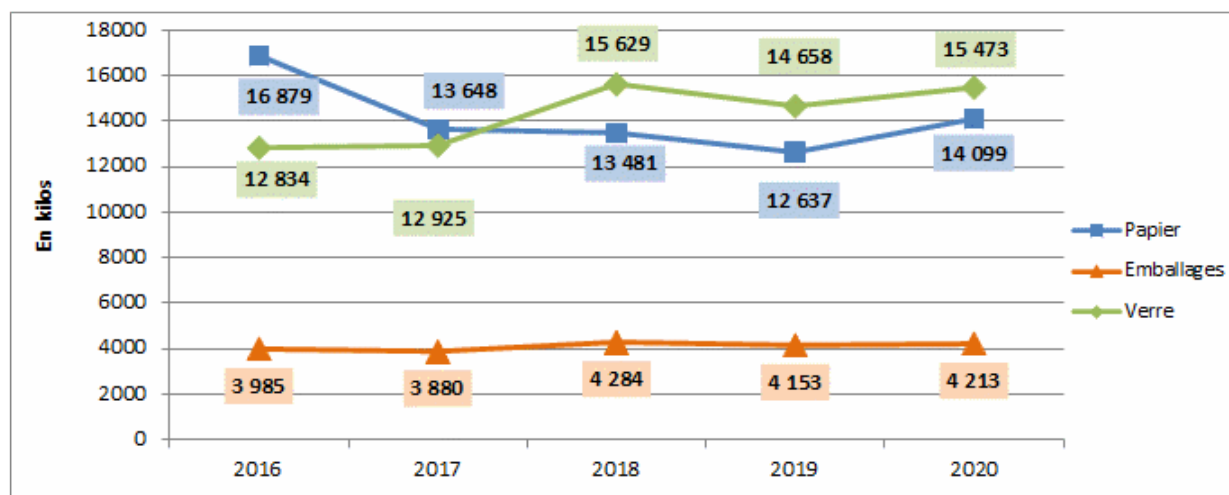
Fiche de synthèse
Année 2020

Commune de : **GOOS**
Nombre de points tri : **2**
Population 2020 : **528**

progression collectes / année 2019	Bilan des collectes de la commune et du SIETOM	
	Collectes sur la commune	Gains générés
J	Papier : 14 099 kg	0,6 tonne éq. CO2 économisée 240 €uros de vente de papier
J	Emballages : 4 213 kg	9,6 tonnes éq. CO2 économisées 636 €uros de vente d'emballages
J	Verre : 15 473 kg	7,1 tonnes éq. CO2 économisées 377 €uros de vente de verre

Le tri des déchets sur votre commune a permis { d'économiser **893** tonnes éq. CO2
de générer **1 253** € de vente 

Evolution des tonnages de la commune par rapport aux années précédentes



Moy. commune / moy. SIETOM	Ratios collectés sur la commune et le SIETOM	
	Moyenne de la commune	Moyenne du SIETOM
J	Papier : 26,7 kg/an/hab	23,7 kg/an/hab
L	Emballages : 8,0 kg/an/hab	8,6 kg/an/hab
L	Verre : 29,3 kg/an/hab	32,1 kg/an/hab

Commentaires

Les résultats de collecte sur votre commune montrent que le tri des déchets peut encore progresser. Le service communication du SIETOM est à votre disposition pour mener des actions dans votre commune afin de faire progresser la collecte sélective. N'hésitez pas à nous contacter au 05 58 98 57 57.

Le SIETOM vous propose des outils adaptés et pédagogiques pour une meilleure gestion des déchets :

Du matériel pour équiper vos communes

<p>Des conteneurs pour vos salles communales</p> <p>Conteneur 2 roues 3 coloris de couvercle au choix (bleu, jaune, vert)</p>  <p>120 litres : 1 à 15 : 34,50€HT l'un 15 à 60 : 30,50€HT l'un</p> <p>240 litres : 1 à 15 : 50,75€HT l'un 15 à 60 : 43,65€HT l'un</p>	<p>Des colonnes pour vos salles communales</p> <p>Colonnes MOVEA 4 roues 2 coloris au choix (jaune, vert)</p>  <p>800 litres : 779€HT l'une</p>	<p>Des PETman pour vos salles communales</p> <p>Bouteilles Coloris au choix + banderole personnalisable selon le déchet à trier</p>  <p>180 litres : 180€HT l'une Banderole : 39,50€HT</p>	<p>Des cabas de tri</p> <p>Cabas Visuel et couleur au choix</p>  <p>Nous contacter pour plus de précisions sur les tarifs</p>	<p>Des gobelets et pichets pour vos manifestations</p>  <p>15 cl 25 cl</p> <p>1,5 l</p> <p>Le SIETOM met gratuitement à disposition cette vaisselle. Il est également possible d'en acheter à l'effigie de vos communes.</p>
---	---	---	---	--

Des outils de communication pour sensibiliser vos usagers

Le SIETOM met à disposition des outils de sensibilisation dont :

- ❖ Des guides du tri
- ❖ Des Stop pub
- ❖ Des affiches pour lutter contre les dépôts sauvages
- ❖ Des flyers sur la collecte des textiles
- ❖ Des documents personnalisés
- ❖ Des animations



Pour plus de renseignements, contactez le Service communication au 05.58.98.57.57

Des dispositifs pour améliorer la gestion des déchets sur les manifestations

- | | |
|--|--|
| <p>❑ Pour les manifestations multi bars :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à disposition de conteneurs de tri de 240 et 180 litres et de fûts d'huile de 60 litres ▪ Installation de colonnes de tri dans les centres villes ▪ Mise à disposition de conteneurs OM supplémentaires ▪ Mise à disposition de gobelets et pichets réutilisables | <p>❑ Pour les manifestations multi bars :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à disposition de conteneurs de tri de 240 et 180 litres et de fûts d'huile de 60 litres ▪ Installation de colonnes de tri dans les centres villes ▪ Mise à disposition de conteneurs OM supplémentaires ▪ Mise à disposition de gobelets et pichets réutilisables |
|--|--|

LA VIE DU VILLAGE



MAISONS et VILLAGE FLEURIS

Village fleuri

Comme chaque année nous avons poursuivi notre adhésion au label des villes et villages fleuris, le village de GOOS est toujours labellisé d'une fleur. En cette année 2020 où nous avons subi comme tout le monde la pandémie due à la COVID 19 nous n'avons pas sollicités nos amis de l'Associations LOUS BAGANS pour les différentes périodes de nettoyage des espaces verts mais nous espérons pouvoir dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau compter sur leur aide précieuse.

En 2021 nous auront de nouveau la visite du jury pour la conservation de notre récompense et de notre travail à tous.

Maisons et fermes fleuries

Comme chaque année et en respectant les gestes barrières nous

nous sommes rendus chez les habitants de la commune inscrits au concours des fermes et maisons fleuries afin de constater des progrès de fleurissement et des

astuces d'amélioration du respect de l'environnement, chaque fois il en ressort des échanges très constructifs pour tout le monde.

La délibération a donné les résultats suivant :

Fermes fleuries

Mr et Mme Patrick CLAVE 5 pétales

Maisons fleuries

Mr et Mme Guy DARRIGADE , Mr et Mme Alain JACOB,
Mme MAYSONNAVE Françoise 5 pétales

Mr et Mme LEGLISE Bernard, Mr et Mme Armand PARDIES,
Mr et Mme Gérard LAGEYRE 4 pétales

Mr et Mme Pierre FORET,
Mr et Mme Jean Luc DELAS 3 Pétales

Palmarès et maisons fleuries 2019



ETAT CIVIL

Mariages

2019 le 05/10 Sébastien PRADIE et Fabienne CORBIN

2020 le 25/07 Maxime LOUSTALOT et Véronique DELAMARE

le 31/10 Thierry LAHARY et Amandine LABORDE



Naissances

2019 le 02/01 Robin DUTOUYA

le 22/01 Hélène LARRÉDE

le 18/05 Salomé GALLANO

le 15/09 Nina PIERS

le 01/11 Louise MASSON REBINGUET



2020 le 04/01 Aaron DE BROUWER VANMANSART

le 23/06 Naïm ALLOUI

le 13/08 Héloïse FARGE

le 04/10 Gabin BERLON

le 26/11 Kingsley DELORT

le 29/11 Nina GALLI VOSGIEN

Décès

2019 Noëly CAZEILS

Isabelle BAGIEU née DUCLAP

Marie-Thérèse MAYSONNAVE née LAVIGNE

Joseph LAUGA

Dominique BOUCHARA



2020 Bernard (Jeannot) NAPIAS

Marie BOURLON

Christian STURN

Jean-Louis LAVIGNE

Marie JOURDAN

Véronique DOMINIQUE née DERVIN

INFOS PRATIQUES

Tarifs communaux

Service-salles	Associations-particuliers	Tarifs
Foyer rural ou hall des sports	Résidents à Goos	80€ le week-end
Foyer rural ou hall des sports	Hors commune	300€ le week-end
Foyer rural et cuisine	Résidents à Goos	200€ le week-end
Hall des sports et cuisine	Résidents à Goos	200€ le week-end
Cuisine et foyer ou hall des sports et cuisine	Résidents à Goos	200€ le week-end
Cuisine et foyer ou hall des sports et cuisine	Hors commune	550€ le week-end
Chauffage foyer rural	Tous	50€ le week-end
Caution location salle sans cuisine	Tous	300€
Caution location salle + cuisine	Tous	600€
Bois de chauffage	Le stère bord de route	35€
Bois de chauffage	Le stère à exploiter	7€
Mise à disposition salle	Personne, association extérieure	20€/mois

Emplacement points tri sélectif

- 1) parking de l'église
- 2) En face du chêne de Sious (croisement de la D 368 et D411)



Cartes d'identité-passeport

La liste des communes est disponible sur le site : www.service-public.fr. Les communes les plus proches de GOOS : SAINT PAUL LES DAX, DAX, MUGRON. Pour les cartes délivrées entre 2004 et 2013, elles restent valides 5 ans après la date d'expiration indiquée.

Carte grise

La démarche s'effectue soit en ligne sur www.service-public.fr ou auprès d'un professionnel habilité.

Pacs

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence, soit à un notaire.

INFOS PRATIQUES

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION SUR LE BRUIT :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : 8H30 -12H00 – 14H00 – 19H30
- les samedis : 9H00 – 12H00 – 15H00-19H00
- les dimanches et jours fériés : 10H00 – 12H00

GOOS PRATIQUE		RENSEIGNEMENTS UTILES	COORDONNÉES	HORAIRES
MAIRIE		Accueil sur rendez-vous en raison des risques sanitaires (Covid-19)	05.58.98.64.89 mairie@goos.fr	Lundi: 8h30-12h30 -- 14h-17h Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h30
ENFANCE ET PETITE ENFANCE	ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE R.P.I.	Inscription à la mairie	05.58.98.64.89	Gamarde: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9H10 -- 15H55 Mercredi: 9H10 -- 12H10 Préchacq: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8H50 -- 15H35 Mercredi: 8H50 -- 11H50
	ECOLE PUBLIQUE DE GOOS	Inscription à la mairie	Directrice : Caroline DARGELAS 05.58.98.45.68	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h -- 13h30-15h45 Mercredi : 9h-12h
	GARDERIE	Inscription auprès de Laurie à la garderie	05.58.98.45.68 garderie.goos@outlook.fr	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7h30-8h50 --15h45-19h Mercredi : 7h30-8h50
	TRANSPORTS	Inscription sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine	https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaire/inscription	RPI : Départ de Goos Matin : 8h35 (Préchacq) 8h55 (Gamarde) Retour vers Goos Soir : 15h50 (Préchacq) 16h15 (Gamarde) 12h05 (Préchacq) Mercredi midi 12h30 (Gamarde)
				COLLEGE : 4 arrêts - Bourg L,M,J,V 7h55-17h24 Mercredi 7H55-12h49
				LYCEE arrêt Bourg L,M,J,V 6h55-18h50 Mercredi 6h55-13h30
	PERISCOLAIRE	Accueil de loisirs de Montfort	Communauté de Communes Terres de Chalosse : 05 58 98 59 80/06 81 50 42 55 mail: alsh.montfort@terresdechalosse.fr	Mercredi après-midi, petites et grandes vacances
ASSISTANTES MATERNELLES	Liste	Ramep de Montfort : 05.33.09.14.28 Ou sur le site : monenfant.fr	Horaires et lieux des ateliers définis par le RAMEP	
MEDIATHEQUE	Communauté de Communes Terres de Chalosse / Réseau Médiathèques	05.58.98.64.28 mediatheque.goos@terresdechalosse.fr	Lundi :15h_18h Mercredi : 10h-12h -- 15h-18h Samedi : 10h-12h	
ORDURES MENAGERES	Ramassage hebdomadaire des ordures ménagères le Mercredi matin	Déchetterie : Route de Montfort-Hinx à Poyartin 05.58.89.72.03	Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9H-12H30 -- 13H30-17H	

